

News

Au verso

- E-Guichet électronique.
- Prime de fréquentation du parc à conteneur.

L'application Florenville est disponible !



Scanne ton QR code

En cas de difficultés pour télécharger l'application, n'hésitez pas à nous contacter sur communication@florenville.be



Les informations communales de Florenville à portée de main c'est désormais possible !

Soucieuse de moderniser sa communication, la Ville de Florenville vous présente son application mobile tout-en-un, disponible gratuitement sur Play Store et sur l'App Store !

Une application faite pour vous, habitants de la commune, qui sera également accessible à nos nombreux visiteurs...

Deux sections principales s'offrent à vous : **Vivre** et **Découvrir**

La première vous permettra de commander, 24h/24h, vos documents administratifs, sans vous déplacer, via

le e-Guichet, d'obtenir une multitude d'informations pratiques (calendrier des collectes, location de salles, numéros d'urgences, etc.) et de trouver facilement les commerçants et artisans de l'ensemble de notre territoire communal.

Vous pourrez également organiser vos prochaines sorties grâce à l'agenda des activités, et vous tenir informés des dernières actualités.

La seconde section est davantage orientée vers les touristes.

Actuellement, elle propose des balades pédestres et vtt mais entend se

développer pour faire découvrir des lieux touristiques connus ou moins connus.

De plus, l'application permet de recevoir des notifications adaptées à vos besoins : info travaux, rappel pour le ramassage des immondices, fermeture des services de l'administration communale, infos covid-19, etc.

Pour profiter pleinement de l'application, un petit conseil :

ACTIVEZ la géolocalisation.
ACTIVEZ les notifications push.



Lancement officiel du guichet électronique de la Ville de Florenville !

Le collège communal poursuit ses démarches «Smart City» afin de faciliter la vie et les démarches de ses citoyens mais aussi réduire notre empreinte écologique en évitant tout déplacement inutile.

En parallèle au lancement de l'application Florenville, la Ville s'est dotée d'un e-guichet, accessible 24h/24, 7j/7, permettant de demander des documents délivrés par les services état civil et population, en ligne, et ce en quelques clics seulement et de manière sécurisée.

Carte de fréquentation du Recyparc : votre carte comporte 12 cachets ?

Comme annoncé en début d'année, la Ville de Florenville a décidé d'octroyer une prime annuelle d'encouragement à la fréquentation du Recyparc sous la forme d'un **chèque commerce, d'une valeur de 25 € à valoir auprès des commerces locaux de la commune.**



Vous pourrez rentrer votre carte à **partir du mois de septembre et jusqu'au 31 janvier 2022**, dans le cadre des permanences qui seront organisées le 2ème mardi et les mercredis après-midi (hors jour férié), pour autant que votre carte comporte 12 cachets.

Si ce dispositif vous permet d'obtenir des documents sans vous déplacer, sans devoir prendre rendez-vous ou attendre votre tour au guichet (hors période Covid), il devrait également permettre de réduire la masse de travail de l'agent et ainsi lui permettre de se concentrer sur l'accueil et la gestion de dossiers plus complexes.

Cette plateforme offre un service supplémentaire aux citoyens ; son utilisation n'est pas obligatoire. Il sera toujours possible de vous rendre à l'Administration communale pour réaliser toutes les démarches administratives.

Moyen de paiement



Après vérification que vous êtes dans les conditions :

- Domicile ;
- Redevable de la taxe annuel ;
- En ordre de paiement.

il vous sera alors remis un chèque commerce d'une valeur de 25 € qui pourra être utilisé auprès des commerçants participants installés sur la Commune de Florenville¹.

Les commerçants participants sont reconnaissables grâce à l'affiche « Chèque commerce »



¹liste disponible sur le site www.florenville.be ou sur l'application Florenville.